

lâche de mettre le Canada au premier rang. On viendrait chez nous poursuivre des études de spécialisation, et les savants de l'étranger voudront y travailler. La compétence de ces jeunes gens nous permettra d'obtenir de nouveaux produits, de nouveaux médicaments, et la prospérité du pays s'en trouvera accrue. Résistons à la séduction des États-Unis, même si ce sont de charmants voisins. Cessons d'aller au fil de l'eau. Nous ne pouvons plus nous le permettre.

Je demande au ministre de réfléchir à ces questions. J'espère que je n'ai pas été trop sévère à son endroit, en me laissant emporter par l'ardeur de mes convictions. Je sais que, dans bien des cas, il sera difficile d'agir, mais, pour l'amour du ciel, sachons nous resaisir. Comme je l'ai dit, quand les libéraux ont pris le pouvoir, le chiffre de nos ventes excédait de \$123 millions celui de nos achats. Je signale au ministre que, l'an dernier, cet excédent n'était plus que légèrement supérieur à \$100 millions, malgré des ventes de blé, dépassant le milliard de dollars et lancées par le gouvernement conservateur précédent. J'insiste sur ce point; je veux comme vous, un Canada prospère, mais le Canada ne connaîtra ni progrès ni prospérité à moins qu'on ne prenne les moyens de garder chez nous nos jeunes diplômés dont dépendent la situation concurrentielle de nos industries et l'essor du Canada. Il vaudrait mieux commencer sans tarder, car il est beaucoup plus tard que vous ne le croyez.

M. Steven Otto (York-Est): Monsieur l'Orateur, le député qui vient de reprendre son siège a dit qu'il espérait ne pas avoir été trop exigeant envers le ministre. Je peux paraître exigeant envers le ministre et ses fonctionnaires, mais je ne le suis pas. Tout bien considéré, il s'agit d'un débat et j'aimerais exprimer quelques idées qu'il voudra sans doute étudier. Point n'est besoin que je lui dise si son budget est bon ou mauvais. Comme le public et le secteur des affaires ont fait bon accueil à son budget, le ministre peut être convaincu qu'il était bon.

Dans toute nation organisée, surtout dans un pays agricole, un budget est avant tout une mesure corrective visant à remédier à certaines inégalités et à certains événements qui se sont produits l'année précédente. Seule une faible partie de l'exposé budgétaire lance des idées nouvelles. Telle a été l'histoire des budgets jusqu'ici, et le ministre l'admettra j'en suis sûr. Dans l'ensemble, je ne me plains pas de la mesure que le ministre a proposée afin de corriger les abus des régimes de pensions privés. Comme tous les députés le savent, ces régimes constituaient un moyen de réduire les bénéfices d'une société en pré-

tendant doter ses employés de pensions qui ne leur étaient jamais dévolues. C'est une importante mesure corrective.

J'étais content de voir les autres dispositions relatives à l'impôt sur le revenu des particuliers, la suppression de la taxe de vente sur les machines de production, et ainsi de suite. Cela est bon. Le ministre conviendra que ces mesures sont, à tout prendre, correctives et nécessaires. Toutefois, à mon avis, il devra bientôt discuter avec les fonctionnaires de son ministère si, oui ou non, un budget doit être réparateur ou introduire de nouvelles idées et de nouvelles mesures pour établir un climat entièrement nouveau pour les finances et les affaires.

• (4.20 p.m.)

Examinons un moment, monsieur l'Orateur, l'impôt de retenue de 5 p. 100, qui est une sorte de programme d'épargne obligatoire. Cela pourrait être une nouvelle idée, d'après l'importance que lui donne le ministre. Ainsi, advenant que le ministre annonce une plus grande intervention du gouvernement, dans l'utilisation des profits, ou d'une partie des profits, à brève ou à longue échéance, il s'agira là d'une idée nouvelle qui aura de sérieuses et puissantes répercussions sur le monde des affaires. Or, dans l'esprit du ministre, il s'agit simplement de moyens de pallier l'inflation; aussi ferais-je observer au ministre que cette mesure est purement compensatoire et n'aura peut-être pas—je ne dis pas: n'aura pas, je dis: n'aura peut-être pas—beaucoup d'effet sur l'inflation.

Je signale aussi au ministre que de nos jours, ni l'inflation ni la régression économique, ne tiennent guère à l'abondance ou à la rareté de l'argent. Les affaires, aujourd'hui, sont déterminées par d'autres causes, qui sont d'ordre psychologique. Par exemple, si les hommes d'affaires pensent qu'ils peuvent vendre un produit, ils feront le nécessaire pour le vendre; et s'ils n'ont pas assez de capitaux pour le financer, ils en emprunteront à n'importe quel taux d'intérêt et remonteront d'autant le prix de leurs marchandises.

J'engage aussi le ministre à vérifier si, oui ou non, de nos jours, l'offre et la demande dépendent vraiment des mêmes forces, si l'offre est régie par le producteur qui, ensuite, grâce à la propagande, à la publicité, au crédit à la consommation, détient un contrôle important sur la demande. En conséquence, ces deux éléments sont inséparables.

Je dirai aussi au ministre que l'affirmation contenue dans son exposé budgétaire et portant qu'une réserve monétaire supérieure au volume des biens provoque l'inflation est partiellement mais pas toujours correcte. Que le ministre vérifie si l'inflation est nécessairement causée par un excédent de la réserve